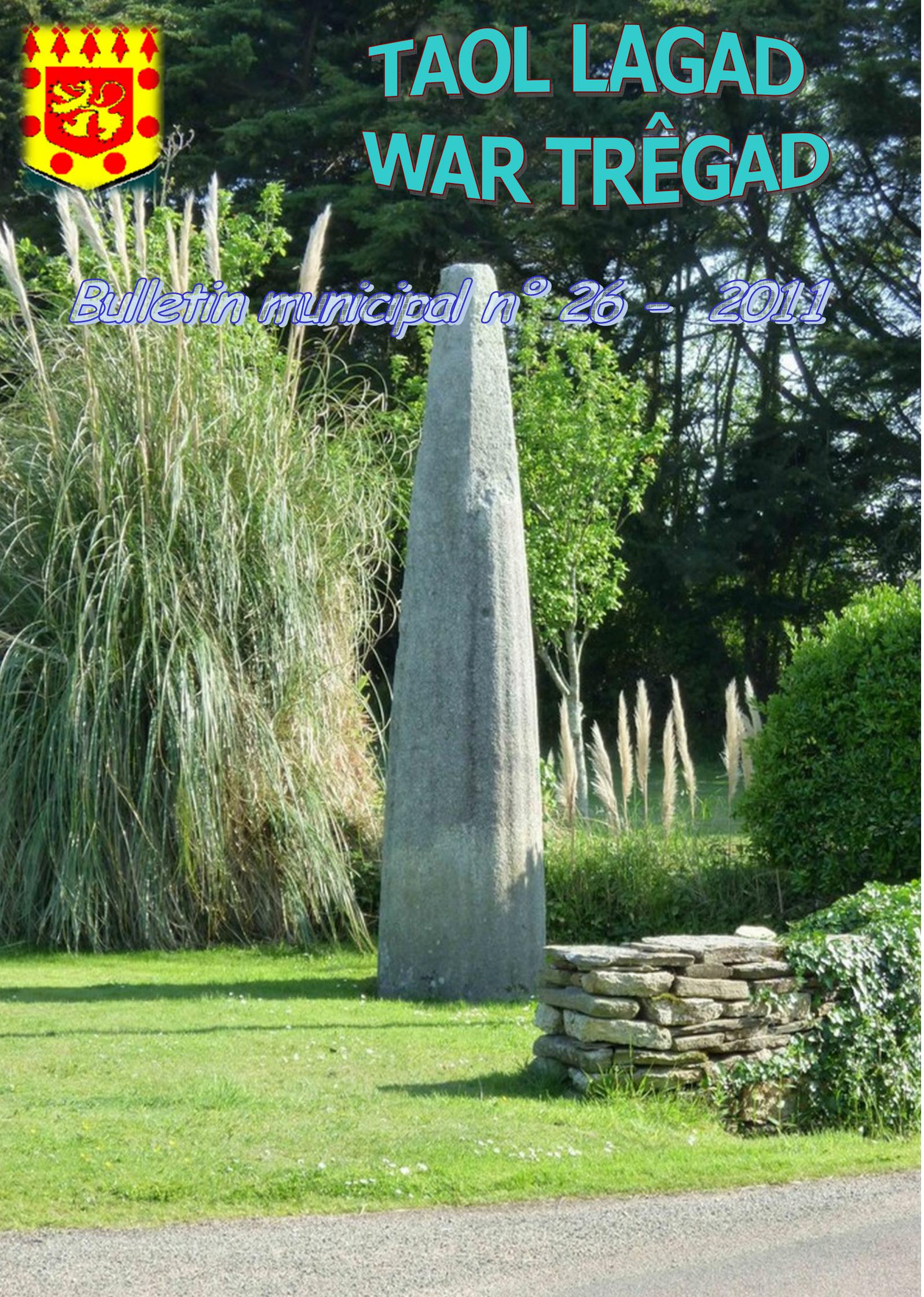




# TAOL LAGAD WAR TRÊGAD

*Bulletin municipal n° 26 - 2011*



# Le Mot du Maire

Cette année 2011 qui s'achève aura été une période de transition au milieu du mandat municipal. Pas de chantier important, mais uniquement l'achèvement de l'aménagement de la rue de la mer et l'amélioration de la voirie, avec l'aide de la communauté de communes.

Nous avons également acté l'acquisition d'une parcelle de 1 600 m<sup>2</sup> aux abords de la mairie, qui nous permettra de compléter notre patrimoine immobilier en y construisant des locaux nécessaires à l'école ainsi qu'aux associations. L'année 2012 devrait nous permettre de monter notre projet et 2013 de le réaliser, si les financeurs publics nous suivent.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui était contesté, peut maintenant être considéré comme accepté, car la personne qui avait intenté une action en justice pour son rejet, a décidé d'abandonner celle-ci. Le seul recours à notre encontre se limite donc à une obstruction à la construction d'une habitation à Lespoul.

Cela ne veut pas dire que tout sera maintenant possible dans les zones prévues pour l'urbanisation au PLU, car celui-ci devra être en adéquation avec les directives du schéma d'orientation de l'Ouest Cornouaille. Par exemple : afin de limiter la consommation de terres agricoles, la surface des lots à bâtir devra s'approcher d'une moyenne de 700 m<sup>2</sup>.

Au cours de cette année 2011, nous avons également mis en ligne notre site INTERNET, que nous vous présentons dans nos pages suivantes. Vous pouvez donc maintenant suivre l'actualité de la commune de partout dans le monde et correspondre avec la mairie pour l'obtention de documents administratifs. Nul doute que cet outil supplémentaire sera utilisé par le plus grand nombre à l'avenir.

Le 20 juillet voyait la disparition brutale de Jean Le Chever, qui avait été durant de nombreuses années le secrétaire de mairie, mais également celui du club de football et de la Caisse locale de Groupama. Les anciens se souviendront de sa compétence et de sa serviabilité à toute épreuve.

L'année 2012 arrivant dans peu de jours, je vous présente en mon nom, ainsi qu'en celui de tous les conseillers municipaux, tous mes vœux de santé et de bonheur avec l'espoir de voir la crise financière s'éloigner et l'activité économique reprendre intensément.

Bloavez Mat.

Jacques LE GOFF

*La Municipalité invite la population au pot du nouvel an qui aura lieu  
le Dimanche 8 janvier 2012 à 11 h 15, salle multifonctions.  
Surprise musicale et présentation du site Internet.*

## SOMMAIRE

* Le Mot du Maire.....	p 2	* L'école .....	p 8.9
* Etat civil – Quoi de neuf ? .....	p 3	* Animation Jeunesse .....	p 9
* Informations diverses.....	p 3.4.5.7.8.10	* Les associations .....	p 11.12.13.14.15
* Toponymie des lieux-dits .....	p 5	* Téléthon .....	p 13
* Le Budget .....	p 6	* Les professionnels.....	p.15
* Le CCAS.....	p 10		

# Etat Civil

## Année 2011

### Naissances

15.03.11 – Zaré **BAILLE** – Lahadic  
28.05.11 – Manon **GARREC** – 2 Impasse Abbadie  
13.07.11 – Erwan **BARGAIN** – Trunvel  
27.08.11 – Luka **JULIEN** – Lesmenguy

### Décès

06.04.11 – Maria **GENTRIC** née LE PAPE – 68 ans – Kerlafine  
29.06.11 – Jacques **NEDELLEC** – 66 ans – Kerfriden  
20.07.11 – Jean **LE CHEVER** – 73 ans – Ménez – secrétaire de mairie de 1964 à 1991.  
03.09.11 – Jeanne **GUIRRIEC** née ARNOULT – 87 ans – Keramoine  
11.10.11 – Robert **LE BERRE** – 53 ans – Tourne-Ici

### Décès des personnes nées à Tréogat

05.03.11 au Croisic (44) – Simone **HASCOET** – 89 ans – Bourg  
29.03.11 à Quimper – Régine **CHEVERT** – 46 ans – Bourg  
23.04.11 à Saint Gaultier (38) – Maria **CAUDAL** – 91 ans – Bourg  
16.04.11 à Plomeur – Roger **BRIEC** – 66 ans – Léziric  
25.08.11 à Quimper – Pierre **NEDELLEC** – 57 ans – Kerfriden  
28.09.11 à La Rochelle (17) – Francis **LE BERRE** – 72 ans – Bourg

## Quoi de neuf ?

Un défibrillateur entièrement automatique «DEA» a été acquis par la commune, il est à la disposition de tous à l'intérieur de la Mairie. Plus tard il devrait être implanté à l'extérieur afin d'être accessible 24h sur 24.

Un **défibrillateur automatique** est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision. Seuls des chocs *externes* sont possibles, c'est-à-dire que les électrodes sont placées sur la peau du patient. Si elle détecte un rythme choquable, la machine permet de délivrer un choc électrique, ou défibrillation..

La défibrillation précoce associée à la réanimation cardio-pulmonaire ( massage cardiaque) augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire qui présente une fibrillation ventriculaire, principale cause de mort subite chez l'adulte.

Ces appareils procèdent automatiquement au diagnostic, ils sont utilisables par les secouristes et sapeurs-pompiers, mais aussi par le public non formé. Plus rapide est l'intervention, plus les chances de survie sont importantes.



### Contructions (Permis de construire en 2011)

2 Extensions d'habitations  
2 Résidences principales  
1 Résidence secondaire

1 Habitation à usage locatif  
1 Changement de destination de bâtiment agricole en habitation



### Informations diverses

#### Déclaration des alimentations en eau par un puits, un forage ou de l'eau de pluie récupérée

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, chaque particulier qui utilise ou souhaite réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins d'usage domestique, doit déclarer cet ouvrage ou son projet d'ouvrage en mairie.

Pour plus d'informations : <http://www.foragesdomestiques.developpement-durable.gouv.fr/> -

Déclaration téléchargeable en ligne et retour en mairie.



#### Ma ruche, je la déclare



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la déclaration des ruchers est obligatoire. Amateurs comme professionnels, il vous suffit de remplir le formulaire Cerfa n° 13995\*01 prévu à cet effet. Contactez votre GDS départemental au 02.98.95.42.22. Déclarer votre rucher, c'est le protéger.

## Aux détenteurs d'animaux de compagnie



Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2005, le changement de périmètre du Service Public de l'Équarrissage, induit par le décret n° 2005-1220 du 28 septembre 2005, implique pour les particuliers propriétaires d'animaux de compagnie (hors éleveurs) de nouvelles modalités, à savoir le paiement à l'équarrisseur d'une prestation pour rétribuer son service.

De ce fait, pour demander l'enlèvement d'un cadavre d'animal de compagnie, appeler le numéro de permanence téléphonique suivant entre 10 h et 12 h du lundi au vendredi inclus : 02.98.71.71.70.

Les enlèvements sur la commune sont réalisés par la SIFDDA Bretagne – Pont Kériazo – 29300 ARZANO.

## Extrait de l'arrêté préfectoral portant réglementation en vue de prévenir les incendies de forêts et de landes dans le Finistère modifié en date du 7 novembre 2011

Article 4 : L'usage du feu est interdit à toute personne dans les bois, plantations, forêts et landes, ainsi que dans les terrains qui en sont situés à moins de 200 mètres, du 15 mars au 30 septembre. Des dérogations peuvent être accordées aux propriétaires et leurs ayants-droit par le maire de la commune concernée dans certains cas.

L'arrêté est disponible en mairie ou sur le site Internet de la Préfecture : <http://www.finistere.pref.gouv.fr>.

## Pourquoi classer son hébergement en meublé de tourisme

### ✓ Réduire son impôt sur le revenu

Lorsqu'un hébergement est classé « Meublé de Tourisme » et si vous relevez du régime de micro BIC, le revenu imposable s'élève à 29 % du chiffre d'affaires brut au lieu de 50 % pour les autres meublés (12,1 % du revenu imposable sont à ajouter au titre des contributions sociales).

### ✓ Une meilleure promotion de son hébergement

Votre hébergement figurera dans les brochures et sites web des Offices de Tourisme alors que souvent les hébergements non classés n'y figurent plus. Les hébergements classés « Meublés de Tourisme » sont toujours mieux positionnés et figureront sur le site web national d'Atout France : [www.atout-france.fr](http://www.atout-france.fr).

### ✓ Une meilleure reconnaissance par les clients

Pour les clients, le classement de votre hébergement en « Meublé de Tourisme » sera l'assurance d'un niveau de qualité et d'une certification reconnue, dans un contexte national de forte pression sur la qualité des hébergements.



## INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT PAYS BIGOUDEN

### Opération foyers témoin

Les foyers s'engagent pendant 3 mois à peser leurs déchets : durant 1 mois ils conservent leurs pratiques habituelles ; les 2 mois suivants ils adoptent au moins 3 gestes de préventions parmi les 10 proposés (compostage, acheter des piles rechargeables, coller un STOP-PUB sur sa boîte aux lettres, boire l'eau du robinet, ...). La CCHPB recherche au moins un foyer par commune, tous les types de foyers peuvent participer (personne seule, couple sans enfant, couple avec enfants, retraités, actifs,...). Pendant les 3 mois de l'opération, elle conseillera les foyers témoin et leur propose de leur donner un composteur gratuitement pour ceux qui ne sont pas équipés et qui décident de choisir ce geste.

Cette opération permet de faire prendre conscience au public que l'on peut réduire ses déchets simplement et que cela permet de faire des économies. Il y a donc un double intérêt pour les foyers s'engageant dans l'opération.

Le début de l'opération est programmé en mars, les candidatures doivent nous parvenir avant le 15 février.

### Prêt et subvention pour les couches lavables

La CCHPB prête gratuitement aux parents souhaitant essayer les couches lavables un lot pour une durée de 3 semaines. Elle subventionne aussi l'achat de couches lavables par les particuliers et les professionnels de la petite enfance :

#### Les particuliers

5 € par couche lavable achetée avec un minimum de 10 couches et un maximum de 20 couches achetées. La facture d'achat devra impérativement mentionner le nombre de couches achetées. Soutien maximal de 100 € par foyer.

Ex : vous achetez 20 couches lavables à 15 € l'unité : vous payez 300 €

La CCHPB vous rembourse 100 € (20 x 5 €) soit 1/3 du prix des couches lavables.

#### Les Assistantes maternelles

20 € par enfant gardé utilisant des couches lavables pour un soutien maximal de 200 €.

#### Les structures d'accueil collectif

Etude au cas par cas sur présentation d'un dossier de demande.

La communauté de communes propose des réunions pour apprendre à utiliser les couches lavables.

### Compostage :

Tous les 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois à 10h à Pouldreuzic à la salle Pierre Jakez Helias a lieu une formation sur le compostage ainsi que la vente de composteurs (3 modèles différents : 320 l en plastique recyclé à 15 €, un 820 l en plastique recyclé à 30 € et un 400 l en bois à 25 €, ainsi que l'outil pour aérer et brasser votre compost).

La formation est gratuite et ouverte à tous sans obligation d'achat.

Les personnes compostant en tas peuvent retirer gratuitement un bio-seau à la communauté de communes.

Pour la vente de composteurs, pensez à vous munir de votre facture d'enlèvement des ordures ménagères.

**Pour toute information sur ces différents thèmes vous pouvez nous joindre au 02 98 54 49 04 ou par mail à :**

[ambassadeur.tri@cchpb.com](mailto:ambassadeur.tri@cchpb.com)





**An Estreved Glas** : l'article An précède le terme estreved qui désigne une ruelle et par extension une rue. Ce terme est plus connu ailleurs sous la forme straed. La variante Estreved est assez localisée. On la retrouve à Loctudy, Briec, Plomodiern, Crozon, Plouhinec, Pouldreuzic, Ploneour Lanvern. Le dernier terme est Glas qui peut être utilisé pour indiquer tantôt le vert tantôt le bleu et certaines variétés de gris.

**Chapel Sant Veren** : Nom d'un village disparu et d'une chapelle dédiée à Saint Melon. Il pourrait s'agir de Merin, saint breton également honoré à Plomelin.

**Douarenn** : Ce lieu tire son nom du parcellaire. En breton douarenn désigne simplement un « lopin de terre ».

**Kanol Pont Stêr** : Le terme Kanol signifie « chenal, canal » voire ruisseau comme dans le cas présent. Il précède en effet Pont Stêr qui correspond au pont permettant de passer de Plovan à Tréogat.

### Le Haut Débit pour tous

Pas d'accès Internet Haut Débit ?

Penn Ar Bed Numérique, le réseau d'initiative publique du Finistère, en partenariat avec ses Fournisseurs d'accès à Internet, vous permet de bénéficier d'un accès à Internet à Haut Débit.

Pour plus de renseignements, contactez le réseau au 0811.88.29.29 (prix d'un appel local depuis un poste fixe), un technicien répondra à toutes vos questions et testera votre ligne, vous saurez immédiatement quelle technologie vous permet l'accès à Internet à Haut-Débit.

Ou contactez directement le Fournisseur d'accès à Internet présent sur le réseau pour découvrir les offres dédiées au Finistère : ALSATIS : 0811.955.910 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

La fourniture et la pose du kit de connexion (Wimax ou satellite) sont subventionnées par Penn ar Bed Numérique, pour connaître toutes les modalités d'accès aux offres Wimax : [www.pennarbed-numerique.fr](http://www.pennarbed-numerique.fr) ou n° Azur : 0811.88.29.29.

### CREATION DU SITE INTERNET DE TREOGAT

Depuis le 22 février la commune de Tréogat a mis en ligne son premier site internet.

Agréable, riche et abondamment illustré, il est d'abord destiné aux habitants de la commune pour les informer de ce qui se passe chez eux. De plus, leurs démarches administratives peuvent être grandement facilitées par les informations et les prestations accessibles sans avoir à se déplacer.

De nombreuses pages intégrant fréquemment les liens vers les sites extérieurs permettent d'accéder à de vastes informations pratiques. Tréogat s'intègre ainsi profondément au sein de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden et des structures associées comme l'Office du Tourisme du Haut Pays Bigouden qui, entre autre, permet de faire connaître les locations saisonnières disponibles.

Le site est également conçu pour faire découvrir Tréogat à ses habitants comme à toutes les personnes de l'extérieur intéressées par la richesse du patrimoine naturel et historique de la commune.

La création du site s'est faite dans le cadre d'une mutualisation des moyens de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden et des communes associées (Tréogat, Mahalon, Plonéour Lanvern, Pouldreuzic). Le site de Tréogat a été construit par les élus de la commission communication (Jacques Le Goff, Véronique Guellec, Joseph Herry, Stéphane Péron), Fabienne Faou, secrétaire de mairie et François Faou, passionné d'informatique.

Pour découvrir Tréogat au travers de son site, rendez-vous à l'adresse internet <http://www.treogat.fr>.



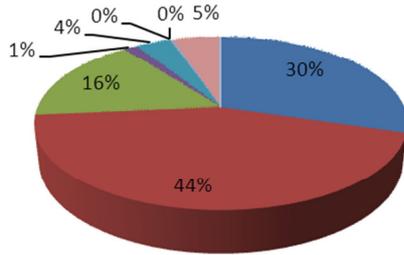
Le site Internet de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden est également en ligne depuis peu : <http://www.hautpaysbigouden.fr>



# Le budget 2011

## Dépenses Section de fonctionnement

- CHARGES CARACT GENERAL
- CHARGES DE PERSONNEL
- CHARGES GESTION COURANTES
- ATTENUATION DE PRODUITS
- CHARGES FINANCIERES
- CHARGES EXCEPTIONNELLES
- DEPENSES IMPREVUES
- VIREMENT SECT° INVESTISSEMENT

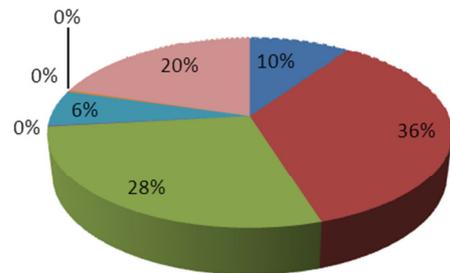


**TOTAL DES RECETTES PREVUES  
EN FONCTIONNEMENT**  
337 661,03 €

**TOTAL DES DEPENSES PREVUES  
EN FONCTIONNEMENT**  
295 201 €

## Recettes Section de fonctionnement

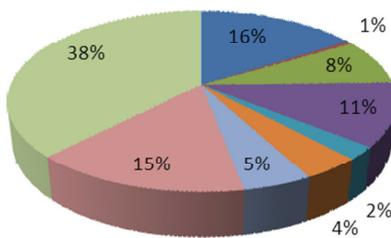
- PRODUITS, VENTE DIVERSES
- IMPOTS ET TAXES
- DOTAT° ET PARTICIPAT°
- PRODUITS GESTION COURANTE
- ATTENUATION DE CHARGES
- PRODUITS FINANCIERS
- PRODUITS EXCEPTIONNELS
- EXCEDENT FONCT REPORTE



**TOTAL DES DEPENSES PREVUES  
EN INVESTISSEMENT**  
195 539 €

## Dépenses Section d'investissement

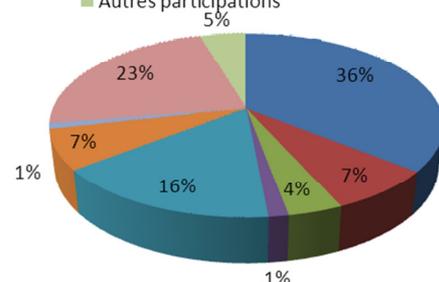
- Remboursement Emprunts
- Elaboration du PLU
- Acquisition de terrains
- Matériel et mobilier
- Matériel informatique
- Bâtiments communaux
- Rénovation de la mairie
- Travaux de voirie
- Aménagement de la rue de la mer



**TOTAL DES RECETTES PREVUES  
EN INVESTISSEMENT**  
195 539,38 €

## Recettes Section d'investissement

- Excédent investiss reporté
- Virement de la sect° fonctionnement
- FCTVA
- TLE
- Affectation du résultat 2010
- Subvention Conseil Général
- Subvention Voirie
- Subvent° Aménagement Rue de la mer
- Autres participations



## SI VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtements...).

Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

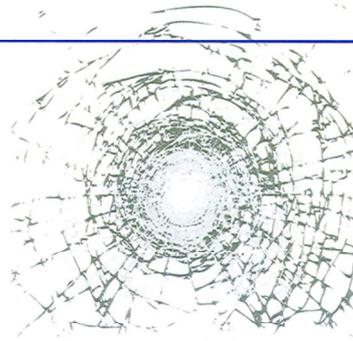
- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre,
- interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

Déposez plainte au commissariat ou à la brigade de votre choix (article 5 de la Charte d'accueil du public). Munissez-vous d'une pièce d'identité.

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.

Déclarez le vol à votre assureur.

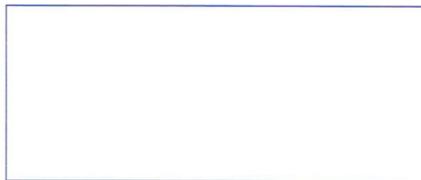
Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Il permet aux **cellules cambriolages** implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.



### VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17 OU LE 112

- **OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705**
- **OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08**
- **TÉLÉPHONES PORTABLES VOLÉS :  
SFR : 10 23  
ORANGE : 0 800 100 740  
BOUYGUES TELECOM : 0 825 005 700**

### VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :



[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)



## CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS RÉFLEXES !

LA  
SÉCURITÉ  
PARTOUT  
ET  
POUR TOUS



Photos © STRPA - P.P. Fotolia.com

## PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.



## PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas traîner dans le jardin, une échelle, des outils, un échafaudage...

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.

En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous.

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures, ou expertises pour les objets de très grande valeur.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

## EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence.

Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Dans le cadre des opérations "**Tranquillité vacances**" organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.



# L'école



## Le Conseil Local des Parents d'Elèves



L'assemblée générale du conseil des parents d'élèves de l'école « les hirondelles » le mardi 27 septembre 2011.

Le nouveau bureau se constitue de Corinne Vevey – Peteuil, Présidente, Nathalie Pruneau, trésorière ; Rozenn Le Roux, secrétaire et Katell Frances, suppléante.

Comme les années précédentes, l'association s'est fixée de soutenir financièrement les projets de l'équipe pédagogique en organisant des actions ponctuelles tout en offrant des moments de partage.



***Ragoût de choux du 2 avril 2011***



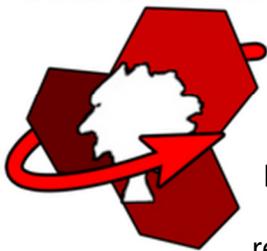


La classe du cycle 2 rénovée.

Inauguration des structures de jeux



**Ulamir du Goyen  
Centre Social**



Depuis 2008, la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, a confié à l'Ulamir du Goyen, l'organisation de l'animation jeunesse sur l'ensemble de son territoire. L'un

des objectifs principaux des animations est de permettre aux jeunes d'être acteurs de leurs loisirs. Ces animations prennent différentes formes pour les jeunes de Tréogat: Des rencontres sur la commune, des

regroupements avec les jeunes des communes voisines, des sorties (bowling, cinéma, match de ligue1 de foot...), des séjours de vacances. Pendant la période scolaire deux rendez-vous sont proposées : l'un le mardi de 16h45 à 18h15 à la salle multifonction pour les jeunes de 8 à 10 ans et l'autre le vendredi de 17h45 à 19h30 pour les collégiens.



Les jeunes de Tréogat et leurs amis de Peumerit lors des rendez-vous du vendredi soir.

Pour ce groupe, un déplacement vers Peumerit est organisé, afin de partager, avec les jeunes peumeritois, les équipements du local jeunes. Durant les vacances scolaires un programme d'animation propose des rencontres quotidiennes et des activités sur ou au départ de la commune. Pendant ces périodes, l'essentiel des animations se fait en direction des collégiens. En effet la compétence jeunesse de la CCHPB et par ricochet la délégation qui en est faite à l'Ulamir, s'adresse aux jeunes de 11 à 18 ans. Si des temps d'animation pour les enfants de 8 à 10 ans ont lieu les mardis, c'est parce qu'à ce moment-là, les collégiens sont beaucoup moins disponibles. Pour 2011 ce sont une trentaine de jeunes de la commune qui ont participé aux rendez-vous de l'Ulamir.

# Economies d'eau

Le syndicat des eaux de Saint-Ronan est chargé de l'alimentation en eau potable pour les communes de Plouzévet, Pouldreuzic, Tréogat et Plovan. L'eau provient du captage de Saint-Ronan, et la distribution de l'eau est assurée par la SAUR, selon un contrat d'affermage.

En ce qui concerne les parties privées des particuliers : chaque abonné est responsable de ses canalisations après compteur. Et certaines fuites d'eau ne sont parfois identifiées qu'au moment de la relève des compteurs après l'été.

Les particuliers peuvent déposer des demandes de dégrèvement de factures qui sont analysées en comité syndical : le comité peut décider de dégrever 50 % du montant de la fuite, mais attention, les résidences secondaires sont exclues du règlement du syndicat.

Aussi, le syndicat souhaite-t-il rappeler certains principes et prodiguer quelques conseils. Il est indispensable de vérifier régulièrement les canalisations de votre habitation ainsi que votre compteur d'eau.

Chaque abonné est responsable de l'état des canalisations après compteur. Si vous devez vous absenter pour au moins un week-end ou si vous avez une résidence secondaire, **surtout pensez avant de quitter votre domicile à couper votre compteur d'arrivée d'eau.**

Avant l'hiver, pensez à fermer et à purger vos robinets extérieurs.

Les fuites d'eau ont des conséquences lourdes non seulement parce que la facture est parfois très élevée, mais aussi parce qu'il s'agit d'un gaspillage de la ressource qu'il est possible d'éviter. Des robinets en bon état, des appareils économes, quelques aménagements de nos habitudes et la vérification régulière des canalisations permettent de substantielles économies et profitent à tous.

## Analyse de l'eau du réseau

Au 18.11.11: Nitrate en mg/l/N03

Résultat :49

Norme : 50

# Le CCAS

## Notre doyenne

Notre doyenne Léontine GUELLEC a fêté ses 96 ans le 6 octobre.

## REPAS DES ANCIENS

Le traditionnel repas des anciens organisé par le CCAS pour les personnes âgées de plus de 65 ans s'est déroulé samedi 10 septembre au Relais Bigouden à Plomeur. 52 convives, dont 3 nouveaux invités, ont pris part au repas qui a été très apprécié.

Les 2 doyens et 3 plus jeunes des participants. De gauche à droite : Jean VIARS (doyen de la commune), Christian PERRY, Marie-Jeanne DURAND (doyenne du banquet), Marie et René DOUGUET.



Un colis de Noël a été remis aux personnes âgées de plus de 80 ans qui n'ont pu se déplacer lors du repas.

# Les Associations

## La Bibliothèque

Une bibliothèque dans un bourg, cela fait partie de la vie associative de la commune. Aussi nous, les bénévoles, voudrions que la bibliothèque se développe, grandisse, afin que tous les adultes et enfants de TREGAT puissent avoir accès aux livres, au plus près de chez eux.

**La bibliothèque est ouverte le samedi de 10 h 30 à 12 h**, elle se situe entre la mairie et l'école.

Tarifs :

- enfant : 4 € ;
- adulte : 7 € ;
- famille : 11,50 €.

Etant donné l'accès difficile (à l'étage) du local pour les personnes à mobilité réduite, un portage à domicile peut toujours être envisagé.

Depuis l'année dernière, nous intervenons à l'école « Les hirondelles », le mardi midi pour faire de la lecture aux enfants, après la cantine, de 12 h 45 à 13 h 30.

De même, nous proposons aux enfants de 3 à 10 ans un après-midi récréatif avec différentes activités manuelles, tous les premiers mercredis de chaque vacance scolaire. L'information se fait par le biais de l'école, des journaux et du site de Tréogat.

Si vous désirez rejoindre l'équipe des bénévoles, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

## La Société de chasse

Repas du 25 juin 2011

La Société de chasse avait invité ses adhérents et leurs conjoints ainsi que les propriétaires des terrains à partager un repas convivial samedi 25 juin à la salle multifonctions.

Une cinquantaine de convives ont dégusté langoustines et canard dans une bonne ambiance, partageant le récit des parties de chasse de 2010 et se projetant sur la prochaine



## L'Association Clavi - Vitrail

Dimanche 19 juin s'est déroulé le second salon du verre et du vitrail organisé en salle polyvalente de Tréogat par l'association CLAVI. Depuis dix ans, cette association fondée et présidée par Marie-Claude HENAFF, initie plus d'une cinquantaine de personnes aux techniques du vitrail, de la fusion (du verre passé au four) et de la mosaïque. Ces passionnés ont exposé les oeuvres réalisées à raison de deux journées par mois.



## L'Association Multi Loisirs



C'est la quatrième année que nous nous retrouvons chaque lundi de 14 h à 16 h 30 à la salle multifonctions (sauf pendant les vacances scolaires).

Nos activités, en cours d'année, varient au rythme des projets personnels ou collectifs : tricot, couture, broderie, patchwork, cartonnage, cuisine, bricolage, marche... tout cela sur le principe d'échange d'idées et de savoir-faire. Si vous souhaitez prendre contact avec nous, vous pouvez nous joindre sur place aux heures d'activités ou par téléphone au 02.98.82.65.22 (Danièle Bouby).

## L'Association des Anciens Combattants

Les anciens combattants de Tréogat et de Peumerit ont vécu des moments difficiles en faisant leur devoir de défenseur des intérêts de la France.

Liés par ce passé commun, ils participent aux commémorations visant à rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour la France.

*Cérémonie au Monument aux Morts de Peumerit le 11 novembre.*



## L'Association Tregad Kost An Aod

Organisée par l'association «Tregad - Kost An Aod», la journée du 18 juin a commencé par un vide-grenier (orienté amateurs) : une première dans le quartier, et même à Tréogat ! Une vingtaine de stands proposent à la vente une très large variété d'objets. Bon nombre de visiteurs : acheteurs, promeneurs ou simples curieux, venus de tout Tréogat, et de bien plus loin, auxquels s'ajoutent des estivants, se sont succédés de 9 heures à 17 heures. A défaut de n'avoir pas totalement vidé les greniers, cette manifestation a permis beaucoup d'échanges, et de constater que le quartier de Kost An Aod est resté un "coin" fortement attractif. Après une petite entr'acte consacrée à replier les stands pour certains, à une partie de galoche pour d'autres, ou encore à se rafraichir auprès du bar, la journée continue autour de la fête de la Saint Jean : d'abord, dans un diner animé et convivial auprès du barbecue : merguez, saucisses, frites, accompagnés, en dessert, de far breton, tartes... la soirée se poursuit en musique et danses avec le groupe les "Breiz Dingues". A la tombée de la nuit : rassemblement autour d'un petit feu de la Saint-Jean, la force du vent ne permettant malheureusement pas d'allumer le grand feu normalement prévu....



En résumé, convivialité et bonne ambiance toute la journée, malgré le vent et quelques averses...

## Téléthon

Comme les années passées, Peumerit s'était associé à Tréogat pour les animations du Téléthon. Après un samedi « crêpes » à Peumerit, le week-end suivant a été consacré à la marche et à la vente d'objets réalisés par les associations des 2 communes ainsi que le café-gâteaux. Le résultat final s'élève à 2 025,60 €, somme qui servira à la recherche contre les maladies orphelines.



*Au départ de la randonnée*

## Les Marcassins Sportifs

Après 6 saisons mais la dernière 2010-2011 plus délicate, l'équipe première a malheureusement quitté l'élite du district et évolue maintenant en D 2. En juin dernier, Jean Claude Hascoët, Christian Goyat et Stéphane Lannou sont élus co-présidents et l'ancien joueur professionnel Jean Pierre Bosser a été chargé de l'entraînement pour redonner le punch qui a toujours fait la force et l'esprit de notre club. Ainsi, les Marcassins espèrent que les équipes A et B jouent les premiers rôles dans leurs groupes respectifs en D 2 et en D 4 . Actuellement, le club compte dans ses rangs 43 joueurs, 21 dirigeants et 2 arbitres officiels Cyril Baconnais et Grégory Laguillier ,ce dernier étant arbitre fédéral.

Le club organise chaque année, au mois d'août, le traditionnel Repas des Gaulois .Une centaine de bénévoles se mobilisent alors pour préparer et servir à table quelques 1200 repas de sanglier grillé. D'ailleurs, 2012 sera la 15<sup>ème</sup> édition !

### Le bureau pour la saison 2011-2012

Présidents : Jean Claude Hascoët, Christian Goyat et Stéphane Lannou

Secrétaire : Nelly Burel

Secrétaire adjoint : Stéphane Lannou

Trésorier : Rémy Plouzenec

Trésorier adjoint : Thierry Quéffélec

Membres du bureau : Yann Garrec, Pierre Gloaguen, Bernard Kerloch, Xavier Le Gouill et Jean-Claude Lannou.



*Le président avec la nouvelle mascotte du club*

*De gauche à droite : Stéphane Lannou, Christian Goyat, Jean-Pierre Bosser, entraîneur et Jean Claude Hascoët.*



*Michel Raphalen, Paul Stéphan, Jean- Claude Lannou, Stéphane Péron et Christophe Garrec les spécialistes de la cuisson des sangliers*



*Une partie des bénévoles du repas des Gaulois.*



## L'Association DILE

L'ONG créée en 2003 par Jean Viars, de Kergroas, est maintenant bien implantée au Burkina Faso dans la région de Tiébé. Son action est appréciée de tous au point que le gouvernement burkinabé a souhaité remercier Dilé en décernant à son président la médaille nationale de l'Ordre du Mérite.



Toutes les actions prévues par Dilé pour l'année 2011 ont été réalisées et parmi elles les plus importantes :

- Un **11<sup>e</sup> forage** assure un accès à l'eau potable pour les 1 500 habitants d'un village
- Une nouvelle **campagne ophtalmologique** a permis d'opérer 84 personnes de la cataracte et d'en soigner 400 autres pour diverses pathologies oculaires. En outre, c'est parce que nous avons apporté une aide financière à sa famille qu'une petite fille de 4 ans complètement aveugle a pu être opérée en milieu hospitalier et a recouvré la vue.
- Le **micro crédit**, géré par une association de femmes, fonctionne parfaitement et permet à celles qui le souhaitent de créer une petite activité économique.
- Cette année encore, une aide financière a été accordée à un dispensaire en charge de **nourrissons** souffrant de malnutrition
- Un **fonds d'aide sociale pour les sidéens** a été mis en place cette année. En effet, si le gouvernement burkinabé prend en charge les trithérapies il n'en est pas de même pour les traitements des maladies opportunistes alors que les malades sont souvent dans l'impossibilité de les payer

Pour 2012, outre un nouveau forage qui pourrait être opérationnel dans un an, les membres de Dilé sont en

train de finaliser un nouveau projet d'école en partenariat avec l'administration locale. Ce sont 200 ou 300 enfants qui pourraient, dès l'année 2013, suivre les cours qui leur seraient alors donnés dans des conditions satisfaisantes : il faut savoir que les rares structures qui existent déjà sont faites de tôles lesquelles, avec des températures qui avoisinent souvent les 40°, rendent l'atmosphère irrespirable.

Toutes ces réalisations réclament, bon an mal an, 25 000 euros dont une partie provient de dons de particuliers.

Mais ce dont l'équipe a besoin c'est aussi de se renforcer. Si vous souhaitez nous rejoindre prenez contact avec Jean Viars tél 02 98 87 77 90



Jardins collectifs

## LES PROFESSIONNELS NOUVELLEMENT INSTALLES

### Changement d'exploitant au Relais

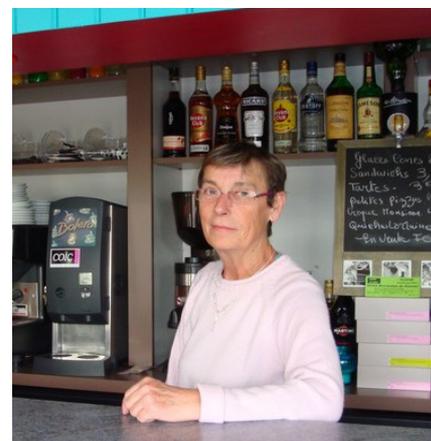
Depuis le début du mois, Madame Marie-Hélène LE GOFF a pris la suite de Monsieur Richard CRIOU au Bar-Tabac "Le Relais".

Elle continue de proposer le dépôt de pains et les journaux quotidiens, ainsi que la location de la salle pour les événements festifs et familiaux.



### Taupier-paysagiste

Fabien VOLANT – Taup'Green  
à Tréogat  
Tél. 02.98.87.86.52 – 07.61.30.24.02  
contact-29@taupgreen.com  
www.taupgreen.com





Exposition de Dihun  
Le 15 juin



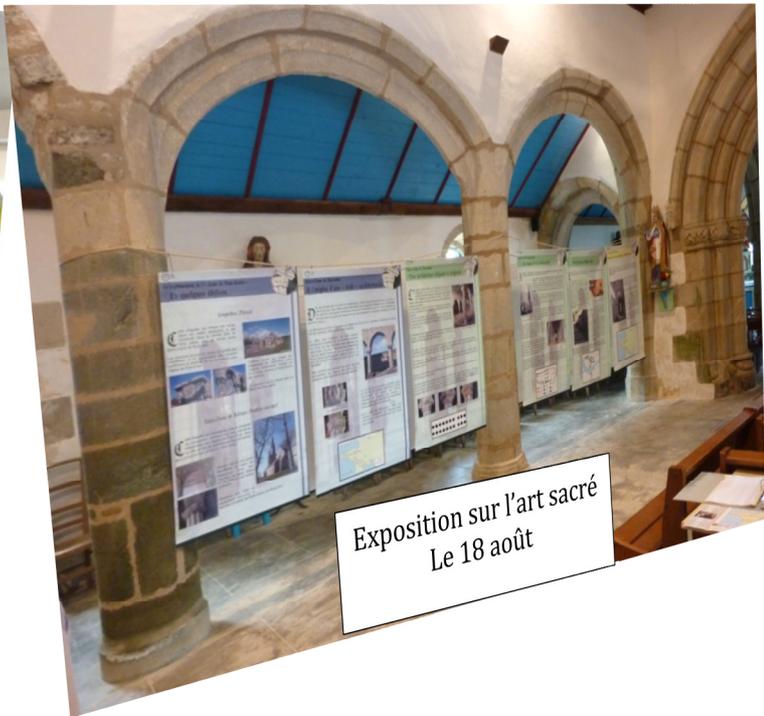
Marché du terroir  
Le 10 août



Exposition de l'Association Clavi  
Le 19 juin



Portes ouvertes à l'école  
Le 25 juin



Exposition sur l'art sacré  
Le 18 août

Directeur de publication : Jacques LE GOFF  
Conception et réalisation : Jacques LE GOFF, Véronique GUELLEC, Joseph HERRY,  
Stéphane PERON et Fabienne FAOU.